

mens. Combien de centaines de jeunes filles canadiennes qui vont chercher de l'emploi dans les villes manufacturières des Etats-Unis, qui se trouvent exposées à des dangers qui font frémir l'innocence. O vous dont la vertu fait la plus belle gloire du nom canadien, aidez-nous à ramener au sein de leur patrie ces filles élevées comme vous dans l'amour et la pratique de tout ce qui orne la beauté même: aidez-nous à empêcher tant d'autres de laisser leurs foyers paternels pour courir les périls que nous déplorons, vous dont les paroles trouvent toujours le chemin du cœur, frappez, pour notre association, aux cœurs de vos pères, de vos mères, de vos époux, vous ajouterez par là la plus magnifique fleur à la riche couronne de vertus qui orne le sexe canadien.

Entre vos mains donc, mesdames, je remets la douce tâche de plaider notre cause. Votre éloquence, j'en suis sûr, ne fera pas défaut à notre attente.

Messieurs de l'Institut Canadien et vous patriotique jeunesse, qui m'avez donné tant de marques de sincère affection, quel heureux avenir vous préparez à votre patrie! Quelle carrière d'utilité ne présage pas l'ardeur que vous montrez dans cette entreprise qui intéresse également la religion et la patrie. Cette assemblée ne sera que le préliminaire de bien d'autres qui serviront à nous procurer l'aide de tous ceux qui portent un nom canadien. Ainsi, messieurs, en voyant le présent, on aigre que l'avenir vous trouvera toujours sur l'chemin du devoir et de la vertu, et que vous apporterez au service du beau pays de votre naissance, et au soutien de la foi que vous ont transmise vos pères, les sciences que vous vous efforcerez de cultiver sous les auspices de ceux qui sont les gardiens-nés du culte et de la nationalité canadienne. Dans l'horizon immense qui s'ouvre maintenant devant vous, bien des gloires attirent vos regards et allument votre ambition. La plus pure, la plus belle, la plus durable, croyez-moi, est celle dont la patrie ceint le front de celui qui a bravé tous les obstacles, dans la bonne fortune comme dans la malheureuse, dans l'adversité comme dans la prospérité, et travaillé à rendre son pays plus grand, en rendant ses concitoyens meilleurs.

J'ai commencé par votre nationalité; c'est aussi par là que je dois finir, si vous le voulez bien. J'ai fini à cette nationalité; refusez-vous, messieurs, de souscrire à cet article de notre symbole?

En parlant de cette nationalité j'ai émis des principes que je n'entends point rétracter, coûte que coûte. J'ai dit que les Canadiens et les Irlandais devaient être toujours unis d'affection et d'intérêts. Ai-je tort, messieurs?

Hier au soir, j'ai voulu me délasser en passant par ces appendis à la Pointe St-Charles où tant de souvenirs réveillent votre douleur, messieurs, pendant qu'il excitent surtout mon éternelle reconnaissance. Oh! j'ai passé par là au mois de juillet dernier à mon retour de la Grosse-Isle. J'y ai vu vos prêtres, vos évêques même, pressant l'image du Sauveur aux lèvres de mes compatriotes mourants, recueillant des semences de mort dans leur haleine contagieuse, quand ils se penchoient sur leurs couches de douleurs pour verser dans l'âme qui allait s'enlever une douce parole de confiance et de paix: j'ai vu vos anges de la terre qui ont accouru au premier cri de détresse et de danger pour préparer un lit de bonheurs à l'exilé, s'essuyer la moiteur de ces fronts que la mort avait déjà marqués de son empreinte, fermer les paupières de ceux dont les derniers regards et les dernières affections ne trouvaient plus de visage et de voix qu'ils puissent se rappeler, bénir à l'heure suprême. Puis je les ai vus en sortant de cette atmosphère périlleuse aller mourir elle-même sur les marches de l'autel de la plus sublime charité. Et depuis que je suis dans cette ville n'ai-je pas à chaque heure de la journée entendu raconter la noble générosité de quelque famille canadienne qui trouve une place près de son foyer pour l'enfant de l'é-migré! Puis-je ne point aimer un tel peuple? Et se peut-il qu'il y ait sur le sol d'Amérique un seul homme dans les veines duquel circule le sang généreux de l'Irlande, qui ne vous aime pas comme moi? Quand la voix éloquente de votre évêque traversera l'Atlantique, ira, portée sur les ailes de la charité, retentir dans chaque ville, chaque village de la malheureuse Irlande, quand elle réveillera les échos de ces hameaux désolés où la faim et la fièvre ont décimé les populations, quand elle sera proclamée du haut de toutes les chaires pour consoler, rassurer tant de pères, de mères, de sœurs, sur le sort des petits orphelins que leurs proches ont laissés après eux sur les bords du St. Laurent, que de douces larmes de joie et de reconnaissance couleront pour les Canadiens! Et ne voyez-vous pas l'Irlande se soulevant de son lit d'agonie, essuyant les larmes sur ses joues amaigries, tendant vers vous les bras de son affection pour presser le Canada sur son cœur brisé d'amertumes?

Lorsque des malheurs et des passions dont je ne veux point ici dire la cause chassèrent de ma patrie tant de milliers de ses enfants, de ses guerriers, de ses prêtres, ce fut la France qui les accueillit et les combla de ses bienfaits; ce fut toujours en France que l'Irlande trouva la plus vive sympathie pendant les long siècles qui l'ont vu pauvre et opprimée. Oh! j'ai bien trouvé la même sympathie dans le peuple canadien, partout où il m'a été de donné de lui dire les longues souffrances de mon pays! Oh! que ces deux peuples soient donc toujours unis! Et que notre devoir et notre bonheur soient de dissiper les petits préjugés, ces misérables jalousies qui tendraient à diviser ceux que la religion et le malheur devraient inséparablement unir dans les liens d'une mutuelle affection.

Ainsi travaillons ensemble et à retenir et à rendre heureux, sur l'héritage de ses pères, le peuple canadien; nous efforçons d'un autre côté, chacun dans la sphère de son influence, à diminuer les aspérités qui s'opposent à la parfaite union des cœurs et des volontés, nous mériterons bien de Dieu et de la patrie, messieurs, et nous sentirons, avant de nombreuses années, "Combien il est doux et bon, pour ceux qui sont frères sous tant de rapports, de vivre ensemble dans l'unité!"

VOTE DES SUBSIDES.
(Tiré de la Minerve)

M. Drummond propose de voter des subsides à Sa Majesté, secondé par M. Holmes, ce qui annonçait la fin toute prochaine de la Session.

M. Papineau se demande si c'est bien dans l'intérêt de la Chambre de terminer sitôt la Session et s'il serait bien dans l'intérêt de l'administration de faire du repos son premier acte officiel. La question des subsides annonçant la fin de la Session, et étant un acte d'intérêt public, chaque membre peut prendre là-dessus occasion d'exposer ses vues sur la marche à suivre pour les affaires de l'Etat; c'est pourquoi il va dire sa pensée, libre à la Chambre et à l'administration de l'apprécier. Assurément les besoins de la colonie sont pressants, elle gémit depuis plus de trois années sous le poids d'une mauvaise administration. Ce ministère si faible et sans capacité n'a rien fait, et à présent que nous avons une majorité de la Chambre, commencerait-on par voter des subsides et laisser les intérêts de l'Etat immédiatement?

Que ne suivrait-on l'exemple de la Nouvelle-Ecosse où le même revirement a eu lieu? La Chambre s'est ajournée pour quelques jours, pour donner le temps aux nouveaux ministères de se faire réélire et travailler ensuite à la dépêche des affaires. Les besoins sont urgents et le délai d'une année empêchera qu'on puisse s'en occuper hussite efficacement. La loi des municipalités, par exemple, passée par des ministres essentiellement conservateurs, nécessite des changements importants. Il faut à la colonie un système de représentation basé sur l'équité, le système actuel est monstrueux. L'orateur cite le message de Lord Sydenham et ses intrigues pour nous défranchiser. Le comte de Durham disait qu'un système mentier de représentation ne peut pas être accepté, le Haut et le Bas-Canada ne peuvent pas être représentés également.

L'acte d'Union a mis le Bas-Canada, vis-à-vis le Haut-Canada, dans la position de l'Irlande vis-à-vis l'Angleterre, acte qui a fait la honte de l'Angleterre et le malheur de l'Irlande. En même temps qu'on se proposait de payer la dette on fit l'Union, et pour cela on fut obligé de violer les droits de cette partie de la province et par-dessus tout on créa les bourgs-pourris. Maintenant quels intérêts a-t-on d'entretenir un système aussi pervers, créé par l'esprit d'intrigue d'un homme qui pouvait tout faire aux dépens des lois, des principes et de l'équité?—On a vu quels effets en ont été la suite ces années passées. La justice a été oubliée, on a limité les quartiers des villes, et on a employé les ressources du gouvernement pour défranchiser le peuple, plus qu'il n'est déjà par le mauvais système de représentation actuel. C'est un système qui favorise les hommes de partis, il n'y a jamais eu de représentation aussi déraisonnable dans les ci-devant colonies d'Amérique.

C'est donc une des mesures les plus urgentes sur lesquelles il serait nécessaire d'en venir à une détermination. C'est pour cela qu'il faut faire durer la session jusqu'à ce que les mesures importantes aient été prises en considération. La nécessité de faire les élections des nouveaux ministres ne semble pas une raison suffisante. Il faut voir aux réformes immédiatement. Ce serait tromper l'attente du peuple qui a fait un choix d'hommes libéraux, capables de veiller à ses intérêts, si ces mêmes hommes laissent déjà à l'ouvrage, sans avoir rien fait. Il ne serait pas juste, pas raisonnable de faire venir les représentants de Bonaventure et de Sandwich avec beaucoup de fatigues et de frais pour eux et pour le gouvernement; ce serait faire supposer qu'il y a quelque chose de mauvais dans ce gouvernement responsable, auquel il dit n'avoir aucune confiance.—Il faut s'assurer si les ministres ont intention de faire des réformes; ils n'ont pas encore manifesté leur opinion là-dessus. Il serait bon de s'assurer si la Chambre n'aurait pas les deux tiers de majorité, de savoir si l'autre Chambre est composée conformément au vœu que le peuple vient d'exprimer, et de manière à ne pas paralyser les efforts de celle-ci.

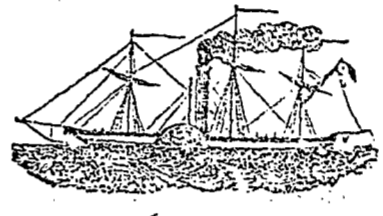
Le ministère, malgré son immense majorité, n'a encore rien promis au pays et, avant que chacun des membres qui le composent aille se présenter à ses constituants, il serait bon de savoir quelles sont les réformes qu'on se propose de faire. C'est durant la présente session que cette question doit être mise devant la Chambre; peut-être qu'il y a une majorité des deux tiers en faveur du changement. Il faut composer l'autre Chambre d'une manière analogue, voir au nombre et au caractère du conseil, vaincre la répugnance qu'un tel changement peut faire ressentir au corps nommé par les deux dictateurs Durham et Sydenham, qui avaient condamné le caractère du vieux conseil, et en avaient nommé un de même classe. En Angleterre on est excusable jusqu'à un certain point de maintenir le système vicieux de représentation qui domine et qui a été la cause de presque tous les maux qui ont affligé le pays. Il y avait le prétexte de conserver les droits des petits bourgeois qui, ayant été autrefois de grandes villes, ne doivent pas souffrir à cause de leur décadence.—Cependant toutes les excuses possibles ne détruisent pas le fait que ce système encourage la tromperie, la corruption à un degré étendu, qu'il a vicié les institutions du pays depuis le temps de Walpole jusqu'à nos jours. Pourquoi ce système serait-il conservé en Canada? Avant donc qu'il soit expédié de voter des subsides, la Chambre doit être avertie officiellement d'une Session prochaine; car malgré les droits des ministres ou la prérogative de la couronne, la Chambre doit protéger les droits du peuple. Il faut donner à ceux qui composent le gouvernement la chance de réuser avant de commencer un système d'agitation pour obtenir les réformes nécessaires. On doit remettre à un autre temps le rappel de l'Union des deux provinces, la réforme parlementaire est la première et la plus nécessaire à faire. Il y a dans le Haut-Canada six petites villes qui ne contiennent pas 12,000 âmes, et qui envoient chacune un membre au parlement, tandis qu'il y a des comités dans le Bas-Canada de plus de 40,000 qu'il n'en envoient qu'un également. Montréal devrait avoir cinq représentants, si on partageait la représentation par 10,000 habitants. La réforme de la représentation doit être suivie de l'extension du suffrage. Qu'on ne soit pas effrayé des droits que le Bas-Canada réclame; ce qu'il demande aujourd'hui, il l'accordera à son tour; il ne veut ni commettre l'injustice, ni la souffrir. C'est le moment de discuter la convenance d'une prorogation prochaine, les opinions doivent s'exprimer sur ce sujet; il faut se demander si ce ne serait pas détruire, tromper les espérances du peuple qui attend d'heureux résultats des élections qu'il vient de faire.

M. Chabot exprime en commençant le déplaisir qu'il éprouve de prendre la parole après l'hon. membre pour St. Maurice et encore plus de différer d'opinion avec lui. Il est vrai, comme l'a remarqué l'hon. membre, que le pays a grandement besoin de législation, après trois années d'une administration inactive et faible, mais il ne suffit pas de légiférer, il faut légiférer bien, sans précipitation. On ne compte pas le bien que l'on fait au peuple par le nombre de bills que l'on passe, car si c'était le cas, l'administration défunte aurait été très vigilante; il faut de plus de l'efficacité dans la législation. La première chose que le ministre nouveau aura à faire ce ne sera pas de faire des lois, mais de détruire nos mauvaises lois qui sont malheureusement trop nombreuses. Dans ce moment peut-on légiférer avantageusement? Peut-être que non; les ministres ne peuvent se faire entendre dans cette Chambre, ils ne peuvent élever la voix. Il ne pense pas qu'il soit déjà temps de demander aux ministres ce qu'ils ont fait, quelles réformes ils se proposent de faire. Il ne veut pas rester dans l'inaction un seul jour comme ç'a été le cas depuis le commencement de la session, dans laquelle on n'a fait que discuter si telle mesure sera proposée ou non. Il veut mieux que la Chambre soit prorogée immédiatement pour donner le temps aux ministres de mûrir leurs mesures. L'hon. membre a parlé beaucoup des désavantages de l'Union. Il est vrai que l'Union a ses inconvénients et qu'elle les aura toujours, mais maintenant qu'il a obtenu le gouvernement responsable pour lequel il a tant combattu et avantageusement, que dit-il? "Je n'ai aucune confiance dans le gouvernement responsable." Au contraire, on a confiance dans le gouvernement responsable et c'est le seul qui puisse fonctionner bien dans ce pays, quand il sera débarrassé de tous les abus qui ont arrêté son efficacité depuis si longtemps. Parce qu'il y a eu des abus il ne faut pas les attribuer au gouvernement

responsable. Avant 37 et 38 il y avait certaines gens qui attribuaient tout le mal qui arrivait à l'hon. membre qui vient de parler. On disait fausement "c'est la faute à M. Papineau." Maintenant les ennemis du gouvernement responsable disent: c'est la faute du gouvernement responsable. La faute n'existe pas dans le gouvernement responsable, mais dans la manière dont il a été administré. On a dit que la Chambre ne devait pas marcher avec les ministres avant qu'ils nient proposé quelques réformes: mais doit-on refuser les subsides parce qu'il n'ont pas encore présenté un bill pour réformer la représentation, et le Conseil Législatif? Ne doit-on pas leur donner du temps pour cela? Pourrait-on trouver en un jour entre Bonaventures et Sandwich les hommes propres à former le Conseil Législatif? Quant au bill municipal passé exprès pour mettre du trouble parmi les Bas-Canadiens, il faut du temps pour préparer des changements utiles. La raison qui le fait voter pour la motion est que dans le moment actuel la Chambre ne peut faire aucun bien et qu'il désira s'en aller aussitôt possible. L'hon. membre pour St. Maurice, a dit que si la Chambre est prorogée à présent elle devra être convoquée très-prochainement; peut-être veut-il dire dans deux ou trois mois. Rien ne peut empêcher de le faire, les ministres de l'année passée nous ont bien convoqués dans les plus grandes chaleurs de la saison, mais en septembre et octobre la navigation est encore ouverte; la Chambre pourra alors se réunir facilement et les ministres auront eu du temps pour préparer leurs mesures.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 MARS 1848.



ARRIVÉE DU CAMBRIA.

TROISIÈME RÉVOLUTION FRANÇAISE!!!

Samedi matin, à 11 heures, le Cambria est entré à New-York, après 20 jours de mer; les nouvelles politiques sont de la plus grande importance. Il y a eu à Paris, le 22 février et les jours suivants, une troisième révolution qui a ravi le trône à Louis-Philippe et a contraint ce vieux monarque à prendre encore une fois le chemin de l'exil. Les détails sur un aussi grand événement doivent être du plus grand intérêt; aussi traduisons-nous de suite les dépêches télégraphiques reçues en ville et publiées par nos échauges.

Des avis de Paris disent que Louis-Philippe a abdiqué, qu'il a laissé Paris avec la famille royale, et qu'il est débarqué en Angleterre. Le 23 février, la garde nationale s'est jointe au peuple, et à midi celui-ci attaquait le Palais Royal et s'en rendait maître; il est resté 800 personnes sur le champ de bataille. Le gén. Lamoricière a été sévèrement blessé; le Palais-Royal a été saigné. On a proposé d'établir une régence sous la duchesse d'Orléans, mais on a rejeté cette proposition. La Chambre des députés a refusé de recevoir la résignation de la famille de Louis-Philippe. Paris était tout entier au pouvoir du peuple et de la garde nationale. Les Tuileries ont été saignées, et l'ameublement a été brûlé. Les dernières nouvelles de Paris sont de la date suivante:

Paris, 25 février 1848.

On a proclamé une république. Le roi et la famille royale sont restés en Angleterre; on a proposé et agréé le gouvernement suivant: Président du conseil, M. Dupont; affaires étrangères, M. De Lamartine; marine, M. Arago; justice, M. Cremieux; guerre, gén. Bedeau; travaux publics, M. Marie; intérieur, M. Ledru-Rollin; commerce, M. Bethmont; institutions publiques, M. Carnot; finances, M. Goudehaux; maire de Paris, M. Garnier-Pagès; gouverneur d'Alger, gén. Cavaignac; commandant des gardes nationales, gén. B. Courtais. Le ministère s'est ensuite assemblé. L'assemblée de la ci-devant Chambre des pairs a été interdite. Toutes les communications avec Paris, par chemins de fer ou diligences, sont suspendues. Le nouveau ministère recommande au peuple de conserver son attitude révolutionnaire. Toutes les classes prennent part à la révolution; le peuple et la garde occupent toutes les rues, et le gouvernement provisoire a été installé aux cris de "Vive la république!" Le trône a été traîné par les rues et brûlé publiquement. La duchesse d'Orléans, le comte de Paris et le duo de Nemours se sont rendus à la Chambre des députés et en ont été rejetés, ainsi que par le peuple qui a pénétré dans la Chambre. La Chambre des députés s'est déclarée en permanence, et a refusé de recevoir la résignation de la famille de Louis-Philippe. On fera de grands efforts pour supporter la duchesse d'Orléans. La masse des députés ne veut pas d'une république. La Chambre s'est assemblée aujourd'hui, mais la populace s'est emparée de la majorité. Le roi a laissé les Tuileries à une heure, escorté par 40 à 50 hommes des gardes nationales, et par quelques régiments de cavalerie régulière. Le crosno a suivi les quais jusqu'à la barrière de Passy. A midi, toutes les troupes ont disparu. Les troupes de ligne ont fraternisé avec les gardes nationales, et celles-ci avec le peuple. Il n'y a plus de communication entre les deux rives de la Seine. Un gouvernement fort sera organisé. On propose une république sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique. Une procession de personnes en blouse vient de passer, portant le trône et chantant la Marseillaise. Il y a eu beaucoup de personnes tuées, et en bien des cas les troupes ont refusé d'agir contre le peuple. Le nombre des morts est, dit-on, de plus de 500, surtout dans les environs du Palais Royal, et entre ce palais et celui des Tuileries. On a essayé de pénétrer vers onze heures dans la résidence du ministre des finances, mais on a échoué dans l'entreprise. Le tocsin a sonné tout le jour dans Paris. Le comte Molé a été proposé, mais rejeté par le peuple qui a déchiré les proclamations qui nommaient ministres. Le général De Lamoricière, a reçu le commandement des gardes nationales.

Les placards étaient signés de Thiers et Barrot. Le peuple a pénétré dans les caves des Tuileries et s'est distribué les vins. Le 24, à quatre heures P. M. on croyait que le pire était fait; mais à 7 heures, une bande de Parisiens armés de couteaux et de mousquets est arrivée sur les Boulevards alors remplis de monde, cette bande se mit à chanter le Chorus des Girondins. Elle fut reçue avec grand cri par le peuple et se mit ensuite en route pour les Bureaux du National qui paraît être l'organe de cette formidable opposition. Cette populace demanda aux éditeurs de pourvoir à ce qu'on ne se jouât plus de la liberté du peuple. L'éd-

teur-en-chef partit au balcon et assura le peuple que cette fois leur liberté serait sauvegardée; on répéta cette scène jusqu'à six fois dans la soirée. Sur les Boulevards, tous les arbres ont été abattus, toutes les lampes brisées, et le tout a été converti en barricades. A commencer par les premiers gentilshommes à aller jusqu'aux simples ouvriers, tout le monde travaille avec un zèle incomparable. A midi, M. Odilon-Barrot, accompagné du Gén. de Lamoricière, est allé de la Chambre des députés au ministère de l'intérieur; on l'a été installé en présence de la garde nationale, et d'une multitude de citoyens qui remplissaient le palais. En quittant le palais, le roi et la famille royale se sont dirigés sur Neuilly escortés par des cuirassiers. Dès que les troupes eurent évacué les Tuileries et le Palais-Royal, le peuple y entra et sacqua tout. A une heure, dans la Chambre des députés, M. Sauzet (?) a pris le fauteuil, en présence d'environ 400 membres. Quelques instants après, il fut dit que la duchesse d'Orléans et ses deux fils étaient sur le point d'arriver. Bientôt, en effet, la princesse est parue par la porte gauche, et accompagnée de ses deux fils et de deux de Nemours et de Montpensier. Le comte de Paris fut introduit par un membre de la Chambre; il pénétra avec difficulté jusqu'au demi-cercle avec des officiers et des soldats de la garde nationale. Sa présence produisit une vive impression sur l'assemblée. Immédiatement après, la duchesse entra et se plaça entre ses deux fils. La Chambre fut alors forcée par la populace qui y pénétra avec la garde nationale. La princesse et ses enfants se retirèrent sur les bancs les plus élevés du centre en face du président. La plus grande agitation et le plus grand bruit régnaient alors; M. Dupin rétablit le silence et annonça que le roi avait abdiqué en faveur de son petit-fils, et donnait la régence à la duchesse d'Orléans. Une voix du milieu du peuple cria: "Il est trop tard." Et il s'en suivit un tumulte épouvantable. Un nombre de députés se réunirent autour de la duchesse et de ses fils et des deux ducs de Nemours et de Montpensier. Un nombre de députés se réunirent autour de la duchesse et de ses fils et des deux ducs de Nemours et de Montpensier. Un nombre de députés se réunirent autour de la duchesse et de ses fils et des deux ducs de Nemours et de Montpensier.

C'est le 24 février que le roi a abdiqué; la veille, son ministère avait rendu ses portefeuilles. Dans l'après-midi, Odilon Barrot faisait sortir une proclamation annonçant ces grands événements, et parlant en faveur du Comte de Paris. Mais la République a été proclamée, comme il est dit plus haut. LA CAUSE de tous ces événements est la détresse de la France dans le 12e arrondissement de Paris un BANQUET RÉFORMISTE. LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, déjà connu par l'affaire de Boulogne, a quitté Londres le 25, se rendant à PARIS.

Lola-Montès a été chassée de Bavière par les étudiants, malgré les efforts du roi.—A Naples, tout était tranquille; l'amnistie a été accordée.—A Padoue, les troupes autrichiennes ont combattu les étudiants; 100 personnes ont été tuées.—On disait qu'à Rome, Pie IX s'était arrêté dans ses réformes et qu'on l'avait déposé!! On disait à Liverpool que lord J. Russell avait résigné; son budget mécontentant tout le monde. Le déficit dans le revenu est de £29,000,000. Un journal ajoute que le ministère a été battu sur plusieurs questions.—La guerre des Caffres est terminée, les Anglais ayant pris presque tous leurs chefs.—Les Russes ont remporté quelques avantages en Circassie.

En Angleterre, la fleur était à 27c 6d; le blé d'Inde à 26c et 30c; le blé américain à 60c et 68c; le coton a subi une baisse de 1/2 de denier.

Nous nous abstiendrons pour aujourd'hui de faire aucune remarque sur ces événements remarquables, vu le manque d'espace.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Vendredi, 17 mars 1848.

A 4 heures, la Chambre a choisi un comité pour examiner l'élection contestée de Stormont, et un autre pour celle de Cornwall. Dans le premier cas, M. Drummond est le défenseur de M. McDonald le pétitionnaire, et l'hon. McDonald (Kingston) celui de M. Monroe, membre siégeant; dans le second cas, M. Richards est le défenseur des pétitionnaires, et M. Chauveau celui du hon. J. H. Cameron, ci-devant solliciteur-général. Le message suivant fut ensuite livré à la Chambre par l'hon. J. H. Boulton:

Elgin et Kincardine.

Le Gouverneur-général recommande à l'Assemblée Législative d'adopter des mesures pour autoriser l'émission de débentures, sur le crédit de la province, à un montant n'excédant pas £125,000, afin de pouvoir satisfaire aux exigences du service public en ce qui regarde les travaux publics, et afin de soutenir le crédit de la province dans cette branche du service public.

Samedi, 18 mars 1848.

Après la réception d'un grand nombre de pétitions, le comité chargé de l'examen de l'élection contestée d'Oxford fait rapport en faveur de l'hon. M. Hincks; la Chambre adopte le rapport. Quelques bills subissent leur seconde lecture, et la Chambre s'ajourne un peu avant six heures.

Lundi, 20 mars 1848.

Après quelques affaires de routine, qui ont occupé deux ou trois heures de temps, M. Gagy fait motion qu'il soit présenté une adresse à S. E. pour demander copies de toutes dépêches et correspondances relatives aux réclamations que peut avoir aucun membre du dernier cabinet à recevoir une pension. M. Drummond annonce alors de la part du gouvernement qu'il n'y a aucun document à se sujet; la motion est retirée.—Plus tard, M. Drummond fait motion que la Chambre entre en comité sur les subsides; M. Christie propose en amendement de passer une résolution portant que les solliciteurs généraux et les commissaires des travaux publics ne soient pas membres du cabinet. Il s'en suit un long débat auquel MM. Christie, Sherwood, McNab, Boulton, Drummond, Papineau, Watts, Chauveau, Nelson, Richards, Cameron, Cauchon et quelques autres, prennent part. Finalement, l'amendement est retiré, et la Chambre entre en comité, qui accorde les subsides demandés. La Chambre reprend la séance, le comité fait rapport; et bientôt la Chambre s'ajourne; il était minuit.

ELECTIONS POUR LE PARLEMENT.—L'hon. M. La Fontaine se présente à Montréal; il sera réélu, sans le moindre doute. L'élection est fixée au 23 courant.—L'hon. L. M. Vigor se présente à Terrebonne, on dit qu'il aura pour opposants M. Scott de Montréal et M. A. B. Papineau! M. Vigor sera, nous croyons, élu à une grande majorité.